

Conseil d'Administration MSF Luxembourg ASBL

Lundi 25 mars 2024

Compte rendu

Administrateurs asbl présents : Engy ALI, Philippe GOUTIERE, Carine LILLIU, Seydou Ambié TOGO, Christophe VALENTINY, Bechara ZIADE

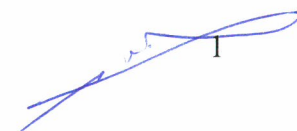
Administrateurs excusés : Jean DUBOIS.

Procuration : Jean Dubois donne procuration à Carine Lilliu

Présences : Marie-Nathalie HOUBA, Thomas KAUFFMANN, Carole NUNEZ

La séance du CA de l'asbl commence à 18h30 et l'ordre du jour est le suivant :

Temps	Sujet	Niveau	Action	Résultat escompté	Intervenants/invités
18h30 (10')	ADMINISTRATIF - LUX - Signature du compte-rendu de la réunion précédente - Information des membres suite à la démission de Gabriella	Lux.	Validation	- Le compte-rendu de la réunion de février 2024 est approuvé - La forme de communication de la démission de Gabriella auprès des membres est décidée pour action	Intervenant : Carole, Bechara
18h40 (60')	ASSO - LUX - Assemblée Générale MSF Luxembourg	Lux.	Information et décision	- Lancement de l'appel à candidature pour le CA et pour le président du CA - Précision sur la possibilité de rémunérer le président - Définition des modalités de vote : ouverture/fermeture des votes - Modification des statuts : ajourner l'AGE à une date ultérieure à l'AG ? - Informations sur l'agenda : contenus et définir le modérateur de la journée et intégrer un temps de questions/réponses sur la fondation et la démission de Gabriella. - Partage d'informations sur les lieux et l'organisation pratique	Intervenants : - Comité des élections (Philippe, Jean, Carole, Carine) - Carole - CA
19h40 (30')	STRATEGIE - LUX Retour sur le DG 12 et le vote du 5 mars sur la définition des sections et des OD	Lux	Information et Décision	- Définir quand et comment MSF Luxembourg va mener une réflexion stratégique sur son positionnement sur le long terme au sein du Mouvement	Thomas
20h10 (15')	ASSO - OCB Retour sur l'OCB Board	OCB	Information	- Partage d'informations sur l'OCB Gathering - Partage d'informations sur la présidence MSF B/OCB	Bechara
20h25 (60')	STRATEGIE - LUX - Fondation	Lux.	Discussion	- Retour sur le workshop fondation/asbl du 2 mars - Partage d'information suite au CA de la fondation du 5 mars - Déterminer les points d'action à mettre en place	Personnes présentes lors de l'atelier et du CA de la fondation



POINTS D'ACTION SUITE A LA REUNION DU LUNDI 19 FEVRIER 2024

Voir tableau de bord de suivi du CA

I. Administratif

Signature du compte-rendu de la réunion de février 2024

Le compte-rendu de la réunion de février 2024 est porté au vote :

- Pour : Philippe, Carine, Christophe, Bechara, Seydou, Jean (procuration)
- Contre : -
- Abstention : -

Décision du CA

Le compte-rendu de la réunion de février 2024 est approuvé par le CA et signé par le président.

Lettre de démission de Gabriella

Le CA s'accorde sur les différents paragraphes de la lettre qui introduira la lettre de démission de Gabriella et de la réponse du CA qui l'accompagne, sur proposition de Philippe ; Thomas finalise la version pendant la réunion : elle fera partie de la Newsletter Asso. LINK en tant qu'article, avec les deux pièces jointes (la lettre de Gabriella et la réponse du CA).

Concernant la communication avec les membres au sujet de la démission de Gabriella, le CA souhaite :

- Être à disposition des membres en cas de questions avant l'AG,
- Parler d'une seule voix à l'AG,
- Mentionner la démission de Gabriella dans le rapport moral,
- N'allouer aucun temps de parole à Gabriella pendant l'AG.

Le CA ne souhaite pas laisser un temps de parole dédié à Gabriella car il ne fait pas partie de l'OdJ de l'AG. Sa démission sera mentionnée dans le rapport moral.

Décision du CA

- Les membres seront informés de la démission de Gabriella via la newsletter associative, LINK, dans un article qui renverra vers la lettre de démission et vers la réponse du CA.
- La démission de Gabriella ne fait pas partie de l'Ordre du Jour de l'AG.

II. Assemblée Générale MSF Luxembourg

Lancement de l'appel à candidature pour le CA et pour le président du CA

En 2024, 3 postes de médicaux, dont celui de président, sont vacants au niveau du CA de MSF Luxembourg.

Le secrétariat des élections présente la campagne de recrutement du CA. Elle comprend :

- Une lettre nominative qui sera envoyées aux personnes identifiées par le secrétariat des élections et validée par le CA,
- Une lettre générale qui sera envoyée aux médicaux identifiés par le secrétariat des élections et aux membres,
- Un formulaire d'inscription disponible sur msf.lu et qui permettra d'harmoniser les candidatures et d'identifier la date de soumission,
- Un site web qui recense toutes les informations relatives aux élections du CA et le formulaire de candidature.

NOM	Prénom	CONTACT VIP
BRAQUET	Pitt	OUI - Christophe
COUFFIGNAL	Sophie	OUI - Carine
DAHMANE	Ahmed Amine	OUI - Engy
DECROO	Tom	OUI - Engy
DRAGUEZ	Bertrand	OUI - Bechara
ENCINAS	Luis	OUI - Carine
HUDSON-KONSBRUCK	Michèle	OUI - Bechara
SPENCER	Sebastian	OUI - Carine
SANGARE	Abdul Karim	OUI - Seydou
CHARPENTIER	Arnaud	OUI - Marie Nathalie

Le CA discute notamment des membres médicaux du CA de la fondation. Carine revient sur le CA de la fondation qui s'est déroulé le lundi 4 mars 2024 : Vic ne souhaite pas la mise en place d'un CA commun et des zones floues autour de la gouvernance persistent.

Le CA de l'asbl discute de la stratégie adoptée sur le lancement de la campagne.

Précision sur la possibilité de rémunérer le président

Suite à une réunion de travail avec les avocats qui travaillent sur la refonte des statuts et du ROI, Thomas et Carole partagent les informations suivantes concernant la rétribution du président : celui-ci doit exercer son mandat à titre gratuit, mais il peut être dédommagé dans le cadre de ses fonctions. Dans ce cas, un statut de freelance ou de consultance s'appliquerait, mais il faut vérifier avec une société fiduciaire.

Marie-Nathalie va contacter une société fiduciaire pour voir comment effectuer le montage de la rétribution.

Définition des modalités de vote

Le CA discute des dates d'ouvertures et de fermeture des votes pour l'AG.

Modification des statuts

Par rapport aux discussions qui sont en cours autour de la structure de MSF Luxembourg (qui comprend l'asbl et la fondation), il est légitime de se demander si les statuts doivent être modifiés à l'occasion de l'AG 2024 et le droit de vote des membres salariés au siège est moins prioritaire que la clarification de la gouvernance.

Agenda

Le CA discute des contenus et des différents points de l'agenda.

Décisions du CA

Campagne de recrutement

- Le CA valide la campagne de recrutement préparée par le secrétariat des élections.
- Carine va contacter les trois membres médicaux du CA de la fondation, Vic Arendt, Joël Mossong et Rony Zachariah, pour les informer que la campagne de recrutement des membres du CA sera lancée cette semaine (semaine du 25 mars 2024), en y joignant la lettre « VIP » pour leur permettre de postuler.
- Les candidats potentiels identifiés seront contactés par différents membres du CA (voir la liste Excel ci-dessus). Les membres non identifiés « VIP » recevront la lettre générique.
- Si les candidats étaient trop nombreux pour le nombre de postes à pourvoir, la cooptation pourrait être envisagée.

Ouverture des votes

- Ouverture des votes le mercredi 1^{er} mai 2024.
- Fermeture des votes le samedi 4 mai 2024 à 16h00.

Modification des statuts

- Les statuts ne seront pas modifiés lors de l'AG du 4 mai 2024, mais le projet de modification des statuts sera évoqué dans le rapport moral.
- Une AGE sera organisée pour la modification des statuts au moment opportun, une fois que la gouvernance asbl/fondation sera clarifiée.

Agenda

- Un point sur le processus MSFWWTB est à ajouter et Tejshri Shah, la nouvelle DG d'OCB, sera invitée lors de cette session.
- Un temps de questions/réponses sera prévu après le rapport moral et c'est à ce moment-là que des questions sur la fondation et la démission de Gabriella pourront être posées.
- Carine et Philippe seront les animateurs de la journée et Bechara sera le modérateur pour rebondir sur les différentes questions.

III. Retour DG-12 et définition des structures

Retour DG 12

Thomas revient sur la réunion des DG de l'OCB (DG12) qui s'est déroulée les 18 et 19 mars 2024 en rappelant les tendances qui se dessinent au sein du mouvement :

- Le pouvoir au sein du Mouvement va être rééquilibré en faveur des pays du Sud (pays d'intervention) où de nouvelles sections seront créées (en Afrique, en Asie du Sud, en Amérique latine). Comme le Mouvement ne veut pas une augmentation du nombre de sections, ce statut devra être retiré à certaines sections actuelles et MSF Luxembourg est particulièrement visée. Thomas explique que le pouvoir se situe véritablement au niveau du Core Excom (5 OCs / WaCA).
- Un processus de définition des structures est en cours et à ce jour, seuls les ODs et les sections sont définis : il manque encore les Branch Office (BO) et les autres structures comme, entre autres, les bureaux régionaux et les satellites.
 - En ce qui concerne les BO, statut que nous devons étudier, il n'y a pour le moment pas de règle : certains ont un CA (comme la Finlande, mais dont les membres sont les mêmes que le CA de Suède, section dirigeante de ce BO), d'autres seulement un comité de direction (comme le Liban avec des dirigeants d'OCB).
 - Pour créer un OD, il faudra un minimum de 3 sections. Les sections vont déléguer la conduite des opérations aux ODs, qui pourront déléguer certaines opérations aux sections. Il y aura des sections multi pays. Un nouvel OD est en cours de création : East and Southern Africa, qui s'appellerait Ubuntu. Un nouvel OD a besoin de 3 sponsors pour être officialisé et aujourd'hui il y a 2 sections qui supportent Ubuntu : UK et Espagne, mais ils cherchent plutôt un sponsor qui vient des pays du Sud. Thomas explique que les décisions se prennent rapidement.

- La tendance pour les sections actuelles est la fusion (merging) et Thomas entrevoit trois pistes à étudier d'urgence dans l'optique d'un regroupement stratégique :
 - ⇒ Les « Nordics » (Norvège, Suède, Danemark et leur BO Finlande) sont sur la voie de réduire leur nombre de votes aux différentes instances. Les Directeurs semblent plus ouverts que leurs CA respectifs.
 - ⇒ La Suisse : le DG d'OCG et MSF Suisse, Stephen Cornish, souhaiterait étudier ce qui pourrait être fait en collaboration avec MSF Luxembourg
 - ⇒ La Belgique : notre allié historique. Nous devrions étudier les façons de collaborer sans se faire absorber, avec Tejshri Shah, la nouvelle directrice.
 - ⇒ La Grèce, autre petite section, n'a pas bonne réputation dans le mouvement et cette piste est par conséquent à écarter.
- Le nouveau RSA (dans le cycle SP&R) va transformer les décisions en ce qui concerne les « Operational/Programme Support » : ceux-ci pourraient être collectivement définis, et nous perdrons alors la capacité de définir nous-mêmes les budgets de LuxOR. Ceci n'est pas encore validé et les mécanismes concrets sont à définir.

Thomas conclut qu'à ce stade, tout est possible, dans une certaine mesure.

Le CA donne son accord pour que Thomas investigue afin d'en savoir plus sur le fonctionnement des Nordics, mais sans grande conviction, puisque le Luxembourg est très différent de ces pays. En revanche, la Suisse, dont le marché présente des similitudes avec le Luxembourg, paraît être une piste intéressante. Enfin, la collaboration avec la Belgique est également à étudier.

Dossier des structures : vote du 5 mars

Thomas revient sur les différents jalons du processus de transformation :

- Nos remarques de septembre dernier sur le processus ont été prises en compte (nous avons voté contre quelques affirmations). Nous avons également fait une déclaration en demandant que la gouvernance soit développée avant la définition des Structures.
 - ⇒ Une déclaration sur la gouvernance, « movement evolution paper », a été votée et approuvée avec 17 voix POUR, 3 voix CONTRE (Luxembourg, Grèce et UK) et quelques abstentions lors du dernier full Excom. Thomas a voté contre car selon lui, la limitation du nombre de sections à 24 n'est pas le problème, mais bien la concentration des prises de décision au niveau du Core Excom (5 OCs+WaCA).
- Pour le 5 mars dernier, il fallait voter sur la définition des ODs : aucun point ne paraissait inacceptable pour MSF Luxembourg. Il est dit que le budget d'une section fera partie du prochain mécanisme financier, soit d'une négociation commune, tout comme le budget des unités de support telles que LuxOR. Ces unités devront être déclarées utiles à au moins une autre section : ceci renforce le mouvement en limitant les initiatives isolées de création d'unités.

La prochaine étape sera un vote au Full Excom puis le vote à l'AGI.

Décisions du CA

- Le CA mandate Thomas pour étudier les 3 pistes évoquées (Nordics, MSF Suisse/OCG et MSF B/OCB) et d'autres opportunités au sein du mouvement, sans mettre en avant ce qu'on pourrait devenir.
- Le CA suggère d'étudier si des OD potentiels auraient besoin de notre soutien.

IV. OCB : retour sur l'OCB Board

Bechara fait un retour sur l'OCB Board : tout le monde est encouragé à participer à l'OCB Gathering en hybride : les débats de feront en ligne et chaque section partenaire devra organiser un événement ouvert aux membres afin de leur permettre de suivre l'OCB Gathering localement.

Les deux conseils d'administration (OCB/MSF B) ont décidé conjointement de répartir les tâches du président du conseil d'administration de MSF Belgique/OCB entre différents membres du conseil d'administration. La répartition des responsabilités suivante sera en vigueur jusqu'à fin mai 2024 :

- Benoit de Gryse (vice-président MSF-B) assurera l'intérim du président de MSF Belgique et sera présent dans toutes les plateformes associatives de l'OCB, représentant MSF Belgique. Il sera également la personne de référence en cas d'incident de sécurité.
- Pour OCB, Jean-Paul Jemmy (premier vice-président d'OCB) assumera le rôle et les responsabilités de représentation d'OCB au conseil d'administration de l'IB, comme de facto le président a.i. d'OCB.
- Le point de contact pour l'Exécutif et l'Equipe de l'Association sera assuré par Amaury Grégoire (secrétaire).
- Katharine Derderian (deuxième vice-présidente de l'OCB) conservera son rôle actuel de vice-présidente en soutien accru aux autres vice-présidents et secrétaire alors qu'ils assument ces responsabilités.

V. Fondation

Retour sur le workshop du 2 mars et sur la réunion du CA de la fondation du 4 mars

Le workshop a été initié et organisé par la fondation afin de poser les bases communes d'une stratégie et d'une gouvernance. Seul le point de la gouvernance a été abordé et les conclusions se rapprochent de ce que nous avons imaginé, à savoir un CA commun secondé d'un comité scientifique pour le volet fondation, en faveur duquel la majorité des participants ont penché.

Le CA de la fondation qui a suivi le workshop a été intégralement consacré à la reformulation d'une lettre préparée par Vic et posant les conditions de l'établissement d'un CA commun. Selon la lettre, le comité scientifique doit avoir un pouvoir décisionnel et l'asbl doit s'engager sur certains points, qui ne prenaient pas en compte la structure globale de MSF Luxembourg.

À l'issue de cette réunion du CA de la fondation, une lettre modifiée a émergé, sur laquelle le CA de l'asbl doit statuer.

Décisions du CA

- Le CA de l'asbl Acte la démission de Dr Guy Berchem du CA de la fondation dans les plus brefs délais, sous couvert d'une lettre démission de Guy,
- Le CA de l'asbl confirme la composition du CA actuel jusqu'au 4 mai 2024, date l'AG de MSF Luxembourg asbl,
- Le CA de l'asbl acte qu'après le 4 mai 2024, le CA de la fondation sera composé à 100% de membres issus du CA de l'asbl.,
- La lettre rédigée lors de la réunion du CA de la fondation du 5 mars 2024 est validée par le CA, à condition qu'on ajoute au point 1)b. que la proportion attribuée à la RO doit être conditionnée par les règles du mouvement.

Les points ci-dessus sont portés au vote.

POUR : Bechara, Seydou, Carine, Jean (procuration), Christophe, Philippe.

CONTRE :

ABSTENTION :

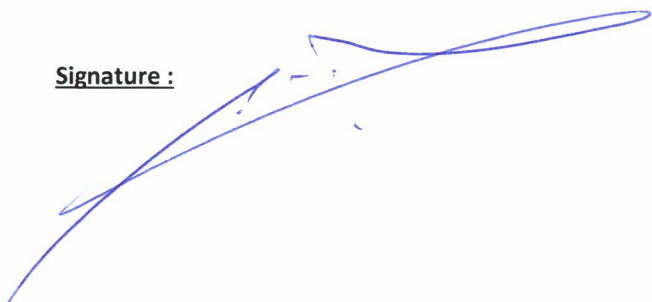
Les points ci-dessus sont approuvés.

- ⇒ Le CA demande à ce que le texte ci-dessus, accompagné de la lettre rédigée lors du CA de la fondation, soit envoyé à Engy pour validation pour un vote en ligne.
- ⇒ Dans tous les cas, la décision est approuvée.
- ⇒ Une fois qu'Engy aura voté, la décision doit être communiquée au CA de la fondation via Sonia par Thomas.

Mise à jour : en date du mardi 26 mars 2024, Engy a voté pour la décision ci-dessus en réponse au message qui lui avait été envoyé le lundi 25 mars 2024.

Date du prochain CA : Lundi 22 avril 2024

Signature :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive shape.